

## Anniversaire des JO, gratuité au CAO !

Communiqué de presse  
Paris, le vendredi 18 juillet 2025

À l'occasion du 1er anniversaire des Jeux de Paris 2024 et de leur cérémonie d'ouverture, la Métropole du Grand Paris et la Ville de Saint-Denis annoncent une journée de gratuité exceptionnelle au Centre Aquatique Olympique Métropole du Grand Paris, le samedi 26 juillet 2025. De 9h à 20h, l'entrée aux espaces aquatiques sera entièrement gratuite pour tous les publics, dans la limite des capacités d'accueil. Financée par la Métropole, cette mesure symbolique baptisée « *Anniversaire des JO, gratuité au CAO* » incarne la volonté de faire vivre l'héritage olympique auprès de tous les métropolitains.



**CELEBRATION  
DES JEUX  
1 AN**

Ouvert au grand public depuis le 2 juin 2025, le Centre Aquatique Olympique Métropole du Grand Paris est l'un des rares équipements pérennes construits pour la compétition. Officiellement doté des anneaux olympiques par Thomas BACH, alors Président du Comité International Olympique, il constitue aujourd'hui un symbole fort de l'héritage des Jeux de Paris 2024 en Seine-Saint-Denis.

Le Centre Aquatique Olympique Métropole du Grand Paris, s'impose comme un complexe multisport innovant et accessible, véritable lieu de vie à destination de tous les publics :

- 4 bassins : natation, plongeon, apprentissage et aqualudique ;
- 9 terrains de padel-tennis, dont 3 couverts ;
- 1 000 m<sup>2</sup> d'espaces de fitness ;
- 1 salle d'escalade de 1 000 m<sup>2</sup> exploitée par Arkose ;
- Un restaurant, un snack, une recyclerie sportive et un atelier de co-réparation.

Le CAO-MGP s'impose également comme un lieu de référence pour le haut-niveau et accueillera les Championnats d'Europe de Natation en 2026.

**Patrick OLLIER, Président de la Métropole du Grand Paris** : « *Un an après avoir accueilli les exploits olympiques du monde entier, la Métropole s'honore d'ouvrir en grand les portes du Centre Aquatique Olympique avec une journée de gratuité ! Ce geste fort incarne notre volonté de faire vivre l'héritage en l'ouvrant à toutes et tous, et notamment aux habitants de la Seine-Saint-Denis, où un enfant sur deux ne sait pas nager. Le CAO n'est pas seulement un équipement d'excellence : c'est un lieu d'émotion, de transmission, où qui sait, peut-être y verrons-nous les émerger les athlètes de demain ?* »

**Mathieu HANOTIN, Maire de Saint-Denis** : « *À Saint-Denis, nous avons fait le choix de construire un héritage concret et vivant des Jeux de Paris 2024. Cette journée de gratuité au Centre Aquatique Olympique rappelle l'importance de rendre aux habitants les sites des Jeux qu'ils ont accueillis. Le Centre Aquatique Olympique incarne la reconversion réussie d'une piscine olympique en un lieu de loisirs et de bien-être pour les habitants, tout en jouant un rôle clé dans le développement du savoir-nager pour nos enfants.* »

### Contact Presse :

[presse@metropolegrandparis.fr](mailto:presse@metropolegrandparis.fr)

Inès Mouloudj – 06.02.72.14.04

Clara de Magalhaes – 06.28.18.57.65